

*Motions*

Comme monsieur le Président lui-même l'a dit, c'est une motion qui vise à exercer une pression morale sur le comité qui est saisi du projet de loi et qui a refusé de voyager partout au Canada pour écouter les Canadiens dans leurs petits villages et leurs petites villes afin de recueillir leurs observations pour ou contre le projet de loi sur l'accord commercial. Dans son discours sur le projet de loi C-130 le ministre d'État (M. Lewis) et leader parlementaire adjoint a dit que le gouvernement parlait pour le Canada des forts. Il a défendu le Canada des forts, soit les élites nationales, les sociétés puissantes et les groupes dominants qui ont dirigé les destinées du pays pendant des années et des années au fil de notre histoire. Ce groupe d'individus dominants, de sociétés dominantes et de villes dominantes voudrait nous associer de manière irrévocable aux États-Unis. Voilà à quoi revient le projet de loi C-130.

En dépit de l'énorme importance de cette décision, de cette trahison de centaines d'années de colonisation, de développement, de construction et d'histoire qui ont abouti au Canada d'aujourd'hui, le gouvernement tient néanmoins à donner suite à ce projet au nom du Canada des forts.

Grâce à sa grande majorité, et en dépit du fait qu'il n'ait pas été mandaté par les Canadiens à cette fin lors des dernières élections, le gouvernement peut imposer pareil projet à la Chambre, mais nous verrons bien jusqu'où il réussira à se rendre après cela.

Ce qui est tout à fait inadmissible, parce qu'on fait fi de la démocratie et des vœux des Canadiens, c'est de prendre cette initiative au nom du Canada des forts. Le gouvernement refuse de donner aux Canadiens ordinaires des petites localités et des petites villes, aux groupes qui se sont battus contre ces grandes entreprises et les élites dominantes pour défendre la justice sociale, la possibilité d'exposer leur point de vue lors d'audiences organisées à travers le pays, et de dire ce qu'ils pensent de la façon dont on se propose de fouler aux pieds des centaines d'années d'histoire.

● (1550)

En prenant cette décision, le comité chargé d'examiner le projet de loi C-130 a trahi en fait nos traditions démocratiques et j'en suis profondément navré. Je ne le regrette pas simplement à cause de ce que je pense de l'initiative, mais bien parce que des centaines de télégrammes et de lettres qui ont inondé mon bureau et qu'a reçus le comité donnent à entendre que, d'un bout à l'autre du Canada, un vaste échantillon de Canadiens souhaitent vivement se faire entendre là-dessus. Ces personnes veulent avoir la chance de se faire entendre et ce, dans le cadre d'audiences du comité dans tout le pays.

Nous avons reçu des télégrammes de groupements comme la Fédération nationale des infirmières et infirmiers, le National Council of Playwrights, la Fédération canadienne des enseignants, le réseau Pro-Canada de la Saskatchewan, la Little Mountain District Public Housing Tenants Association, la Toronto Workers Health and Safety Legal Clinic, la Commission de la justice sociale du diocèse de Victoria à Victoria (C.-

B.), Oxfam-Canada, l'Association of Canadian Publishers, l'Église unie du Canada, le Conseil de planification sociale du Grand Toronto, le secrétaire exécutif de l'Église unie à Winnipeg, le Centre jésuite, la Coalition de la santé du Cap-Breton...

[Français]

La Coalition québécoise d'opposition au libre-échange, des groupes qui ont indiqué que c'est nécessaire pour la démocratie, que c'est nécessaire pour l'avenir de notre pays que nous ayons des séances, des réunions à travers le pays afin d'écouter le peuple du Canada.

[Traduction]

Puis, le Bureau catholique des services à la famille à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), la Conférence des évêques catholiques du Canada, le personnel du programme de conférence de l'Église unie en Saskatchewan, la B.C. and Yukon Women's Centre Association, Coop Atlantique, la Fédération du travail des Territoires du Nord-Ouest...

[Français]

... les porte-parole de la Solidarité populaire du Québec...

[Traduction]

... l'Archidiocèse de Regina et son comité d'action sociale, la Federation of Women Teachers Associations of Canada, la Toronto Theatre Alliance...

[Français]

Des groupes comme le CIAFT, qui vient de Montréal, ont dit qu'il y a dans tout ce pays, dans ce pays francophone et anglophone, des groupes qui veulent faire des présentations et ce n'est pas possible si ce n'est pas la décision de ce Comité de voyager, de visiter des villes dans toutes les provinces de ce pays.

[Traduction]

Il existe des groupes comme les Avocats contre l'accord commercial d'Edmonton, en Alberta. Je parle bien sûr au nom de tels groupes, mais aussi au nom des milliers, des centaines de milliers et des millions de Canadiens qui rejettent cet accord et croient, par une majorité écrasante, qu'il est essentiel que des élections se tiennent avant la mise en oeuvre de l'accord.

Il s'agit là d'une motion d'instruction facultative, mais j'espère qu'elle transmettra au comité qui examine le projet de loi C-130 un message très simple de la part de notre Chambre de démocratie: c'est qu'il doit écouter le peuple et parcourir le pays pour que les Canadiens puissent s'adresser à lui. Il doit veiller à faire preuve d'équité pendant l'étude du projet de loi.

Notre pays doit faire un choix d'une extrême gravité. Il doit décider s'il veut continuer à vivre dans l'indépendance qu'il a connue depuis 121 ans et que nous avons récemment célébrée il y a quelques jours, ici, sur la Colline parlementaire, ou s'il préfère prendre des mesures qui vont établir des relations continentales dépendant des États-Unis, des relations qui feront du Canada une simple colonie des Américains. Voilà le choix qu'il faut faire.